

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convocation des actionnaires minoritaires à une Assemblée Générale Elective le lundi 29 janvier 2024 à 15 heures

Tunis, le 09/01/2024

L'union internationale de banques a entamé un processus de désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour les exercices 2024 - 2026. Au sens de la réglementation en vigueur, on entend par actionnaires minoritaires, les personnes détenant individuellement 0,5 % au plus du capital de l'UIB pour les personnes physiques et au plus 5 % du capital de l'UIB pour les institutionnels.

L'assemblée électorale a pour ordre du jour unique la désignation du représentant des actionnaires minoritaires. L'appel à candidature a été lancé le 30 novembre 2023 et publié sur les sites du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ainsi que sur le site de l'UIB www.uib.com.tn

Le dépouillement des réponses reçues, dans les délais impartis, a permis de retenir les candidatures qui répondent aux conditions fixées par les Termes de Référence et mis à la disposition des actionnaires minoritaires. Par conséquent, les actionnaires minoritaires sont invités à élire leur représentant au Conseil d'Administration parmi les candidats retenus et ce, lors d'une Assemblée Générale Elective (initialement prévue le vendredi 19 janvier 2024) **qui se tiendra le lundi 29 janvier 2024 à 15 heures**, à l'hôtel Barcelo Concorde - Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac 1 ; l'ordre du jour étant l'élection d'un représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration de l'UIB pour un mandat de trois ans.

Cette convocation est personnelle et l'accès à la réunion se fera sur présentation d'une pièce d'identité pour les personnes physiques et d'un pouvoir de représentation dûment établi pour les personnes morales. La délégation de pouvoirs est permise par un acte dûment signé par le mandant.

Le Président du Conseil d'Administration
Kamel NEJI

Contact presse : +216 71 218 356

UNION INTERNATIONALE DE BANQUE - Rue du Lac Turkana – 1053

www.uib.com.tn